L'encouragement de la biodiversité *mise sur le banc d'essais*

Chaque ferme Bourgeon consigne ses mesures d'encouragement de la biodiversité dans le check-up ad hoc. Le FiBL et Bio Suisse ont pour la première fois dépouillé les données fournies.

Montagnes, collines, vallées et lacs: La Suisse est un pays avec des différences d'altitudes importantes, des quantités de précipitations inégales et des formes traditionnelles d'agriculture très diverses. Cette grande diversité d'écosystèmes engendre des espèces typiques dans les différentes régions. La moitié des types d'écosystèmes que compte la Suisse sont considérés comme menacés. De nombreux écosystèmes se sont réduits comme peau de chagrin à quelques petits restes. Ces pertes pèsent lourd car, une fois détruits, de nombreux écosystèmes ne peuvent être reconstitués qu'à grands frais.

Les deux premières grandes étapes pour la biodiversité ont été l'introduction des prestations écologiques requises en 1999 et de l'Ordonnance sur la qualité écologique en 2001. La politique agricole (PA) 14-17 a ensuite remanié les contributions pour la biodiversité et autorisé des contributions plus élevées pour le niveau de qualité II. La PA 22+ qui a été suspendue prévoyait encore d'autres mesures. Les nouvelles directives de biodiversité de Bio Suisse sont entrées en vigueur en 2015. Elles montrent les prestations systémiques de l'agriculture biologique pour la biodiversité et comprennent des mesures obligatoires ou facultatives. Toutes les fermes de plus de deux hectares doivent ainsi remplir au moins douze mesures d'encouragement de la biodiversité parmi un catalogue qui en compte plus de 100. Font exception des productions spéciales comme l'horticulture ou la pisciculture. Les agricultrices et agriculteurs remplissent eux-mêmes le check-up de la biodiversité et en présentent les résultats lors du contrôle bio.

Fermes Bourgeon bonnes pour la biodiversité

Les chercheuses du FiBL Véronique Chevillat et Sibylle Stöckli ont dépouillé les chiffres du check-up de la biodiversité et ceux de l'Office fédéral de l'agriculture pour la période de 2015 à 2020 et les ont comparées aux données provenant de l'agriculture conventionnelle. Les différences sont nettes: Les fermes bio ont presque deux fois plus de surfaces des niveaux de qualité I et II (QI/QII) que les exploitations conventionnelles. Le rapport est le même pour les surfaces des projets de mise en réseau. Concrètement, les fermes bio ont 27,1 pourcents de leur SAU en QI, 13,7 pourcents en QII et 22,1 pourcents de surfaces mises en réseau.

Mais qu'est-ce que ces surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) apportent réellement? Les Objectifs environnementaux pour l'agriculture (OEA) sont une bonne mesure de l'efficacité car ils visent justement l'arrêt de la disparition d'espèces dans les zones agricoles. Ces OEA se concentrent sur l'encouragement de surfaces de valeur comme les prairies sèches, les zones humides ou les bandes fleuries sur terres assolées. En Suisse, le but est que 16 pourcents de la surface agricole utile atteignent la qualité OEA. Les fermes bio y arrivent presque avec 15,1 pourcents tandis que l'agriculture conventionnelle affiche 7,1 pourcents de surfaces de qualité OEA. Cela montre qu'il est réellement possible de produire des denrées alimentaires tout en favorisant la biodiversité.

Augmenter la qualité des SPB

Les fermes Bourgeon remplissaient en 2020, donc cinq ans après leur introduction, en moyenne 23 mesures du catalogue de Bio Suisse, dont le Cahier des charges n'exige que la moitié, soit douze mesures d'encouragement de la biodiversité. «Il est réjouissant que toutes les mesures de ce catalogue aient été choisies», constate Sibylle Stöckli. Les deux expertes voient des besoins d'amélioration dans les surfaces de promotion de la biodiversité de grande valeur, qui devraient donc avoir un poids plus élevé dans le catalogue de mesures.

Véronique Chevillat remarque dans ses évaluations sur le terrain que plus d'un tiers des prairies extensives, qui sont appréciées comme surfaces de promotion de la biodiversité, sont pauvres en espèces et donc apportent une contribution limitée à la biodiversité. «Ces prairies extensives recèlent cependant un grand potentiel. On peut augmenter notablement la valeur de ces surfaces en adaptant leur gestion et en les sursemant avec des espèces de la région.» Les deux spécialistes recommandent donc de poursuivre dans cette direction le développement du catalogue de mesures utilisé pour le check-up de la biodiversité. «Notre proposition est que les fermes bio atteignent une plus haute qualité sur les surfaces de promotion de la biodiversité existantes et contribuent ainsi à l'augmentation de la valeur de l'infrastructure écologique de la Suisse», dit Véronique Chevillat.

Un oiseau qui adore les surfaces ouvertes

Les habitats pour les animaux sont rares dans les grandes cultures. Des mesures de revalorisation et des techniques culturales adaptées permettent de créer des milieux spécifiques pour certaines espèces. L'alouette des champs vit dans les paysages agricoles ouverts. BirdLife l'a couronnée Oiseau de l'année 2022. Elle se tient à une distance de jusqu'à 150 mètres des arbres, haies et bâtiments et construit ses nids dans la terre des cultures et prairies lacuneuses et ouvertes. Les jachères florales et tournantes, les bandes culturales extensives et les ourlets avec une riche flore adventice offrent à l'alouette des champs une base nutritionnelle avec beaucoup d'insectes et des possibilités de nidification adéquates.

Dans les prairies extensives, il est important de respecter une pause d'au moins sept semaines entre deux coupes et, dans les herbages intensifs, une fauche haute à au moins

14 centimètres permet à cette alouette de nicher. Elle est déjà naturellement menacée par les prédateurs des nids et les temps froids. Cet oiseau qui niche au sol a donc besoin entre avril et mi-juillet d'une période aussi peu perturbée que possible pour pouvoir élever correctement ses oisillons. Cet oiseau apparemment insignifiant qui chante si bien a besoin d'être soutenu et aidé. Espérons que son chant caractéristique continuera de nous annoncer le printemps. *Aline Lüscher*

Un soutien multifacette

Une mosaïque diversifiée de différentes petites structures et cultures n'aide de loin pas seulement l'alouette des champs. Différentes mesures peuvent être prises selon les fermes, et une planification personnalisée permet de maximaliser la revalorisation des écosystèmes. Le portail en ligne agri-biodiv.ch contient de nombreux liens, vidéos et informations actuelles. Les productrices et producteurs peuvent en outre tirer profit de l'offre de conseil de Bio Suisse pour adapter leur encouragement de la biodiversité aux conditions locales. La plateforme de financement participatif Bee'n'Bee (en allemand) offre du soutien financier pour des projets particuliers d'encouragement de la biodiversité dans l'agriculture. Cela permet aux productrices et producteurs de réaliser des mesures de biodiversité qui ne peuvent actuellement pas être financées par les paiements directs agricoles ou d'autres contributions des pouvoirs publics.

- www.agri-biodiv.ch
- www.beenbee.ch

→ Sara Gomez, Secteur Agriculture, Bio Suisse
sara.gomez@bio-suisse.ch
tél. 061 204 66 38

→ Véronique Chevillat, Conseils Biodiversité, FiBL
veronique.chevillat@fibl.org
tél. 062 865 04 12

Guide pratique «La biodiversité sur l'exploitation agricole» à télécharger gratuitement:
- shop.fibl.org > N° art. 1703

Alouette des champs en pleine chasse. *Photo: Adobe Stock*

Nourriture dans la jachère florale, nidification dans le maïs. *Photo: Lukas Pfiffner, FiBL*

Il y a différentes structures paysagères qui augmentent la qualité écologique et attirent de nombreuses espèces animales. *Photo: Véronique Chevillat, FiBL*